

COMMUNE DE TARENTEISE	
PLAN DE ZONAGE DETAILLE	3.2
PLAN LOCAL D'URBANISME	ECHELLE : 1 / 2 000

Projet arrêté par délibération le Le Maire,	Projet approuvé par délibération le Le Maire,	Pour copie conforme le Le Maire,	Modifié le Le Maire,
---	---	--	--------------------------------

(l'indice "I" précise le caractère inondable de la zone).

LES ZONES ET LES SECTEURS

- 1- ZONES URBANISEES EXISTANTES**
 - UB NOYAU HISTORIQUE
 - UC ZONE RESIDENTIELLE DE TYPE PAVILLONNAIRE avec assainissement collectif
 - UC sous secteur avec assainissement individuel
 - UE ZONE RESERVE AUX ACTIVITES
 - UL ZONE DE LOISIRS ET D'EQUIPEMENTS
 - 2- ZONES A URBANISER**
 - AUb zone d'urbanisation future en continuité de la zone UB
 - AUc zone d'urbanisation future en continuité de la zone UC
 - AUj zone d'urbanisation future en continuité de la zone UL
 - AU réserve pour l'urbanisation future, à ouvrir par modification du PLU suivant un plan d'aménagement d'ensemble
 - 3- ZONES PROTEGEES**
 - A Zone agricole
 - N Zone naturelle inconstructible
- (l'indice "p" précise les zones de protection rapprochées des sources, barrages et aqueducs).
- Nh Bâtiments existants en zone agricoles, pastilles en zone N aucun nouveau logement ne peut être créé la réhabilitation et l'extension mesurée est cependant acceptée Extension possible (250m² max)
 - Nh Nouvelles constructions admises sous condition dans des dents creuses
- AUTRES INDICATIONS**
- Emplacements réservés pour voies et ouvrages publics
 - Aménagement voie
 - PORTES D'AGGLOMERATION
 - LIMITATION DES ACCES
 - MARGES DE RECUIL :
 - PROTECTION DES ELEMENTS REMARQUABLES DU PAYSAGE DE TARENTEISE

